

SOC2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le Master en sociologie ouvre à la compréhension des acteurs sociaux et de leurs rapports au sein des sociétés contemporaines, à des fins pratiques de recherche, de diagnostique, d'évaluation et d'intervention sociale.

Pour découvrir la sociologie, regardez [cette vidéo](#).

Votre profil

Le/la sociologue d'aujourd'hui est en première ligne pour détecter, étudier, interpréter et agir sur les grands défis de nos sociétés contemporaines dans un monde globalisé : inégalités et cohésion sociales, inter-culturalité, développement durable, avancées technologiques, nouvelles questions éthiques, etc.

Le Master en sociologie forme des professionnels capables d'analyser rigoureusement les sociétés et les cultures, de saisir les

ATTENTION :

En **2024-25** , vous pouvez encore

SOC2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Agir dans et pour la Cité en tant que sociologue capable d'analyser rigoureusement les sociétés et les cultures, d'ici et d'ailleurs, de saisir les mutations et enjeux contemporains globaux et locaux, et de s'engager dans l'action avec le regard et les compétences spécifiques d'un sociologue, tant au niveau local, national qu'international, tels sont les défis que le diplômé du Master [120] en sociologie se prépare à relever. L'UCLouvain souhaite former des universitaires capables d'adopter une véritable **posture de sociologue** qui demande d'articuler des compétences méthodologiques, analytiques et d'esprit critique pour porter un regard sociologique qui permet d'approfondir et d'ouvrir la compréhension des acteurs sociaux et de leurs rapports au sein des sociétés contemporaines, à des fins pratiques de recherche, de diagnostic, d'évaluation et d'intervention sociale.

Au terme du master, le diplômé sociologue, en mobilisant un **solide bagage théorique et méthodologique**, est capable :

- d'analyser les **logiques sociales** qui sont à l'oeuvre dans toutes les activités et actions humaines, qu'elles s'expriment dans les champs économiques, politiques, juridiques, technologiques, culturels... ;
- de poser un **regard et un diagnostic de sociologue**, différents mais pouvant être complémentaires de ceux des spécialistes d'autres disciplines (par ex. économiste, juriste, ingénieur, psychologue, médecin...) car il met en évidence **la spécificité des dimensions relationnelles, structurelles et culturelles des phénomènes humains** ;
- en intégrant dans son analyse cette spécificité, de relever des aspects méconnus par les autres professionnels et de ce fait, de réaliser des **lectures alternatives et critiques** de la réalité (toujours sociale et culturelle de par sa constitution et/ou ses conséquences) ;
- de problématiser et conceptualiser une activité, situation ou problématique humaines, en tenant compte des conditions et dynamiques sociales, afin de concevoir et de mettre en oeuvre des **solutions adéquates et innovantes** ;
- de **positionner son expertise et ses compétences de sociologue** de façon pertinente dans différents secteurs d'activité (toute activité humaine ayant un caractère sociologique).

À travers son choix de finalité, et le stage qui y est spécifique, le diplômé aura privilégié une formation spécialisée plus orientée vers les métiers:

- soit de la recherche et de l'intervention sociale (Finalité spécialisée « Comprendre et intervenir dans les sociétés en changement ») ;
- soit de l'enseignement dans le domaine des sciences sociales (Finalité didactique).

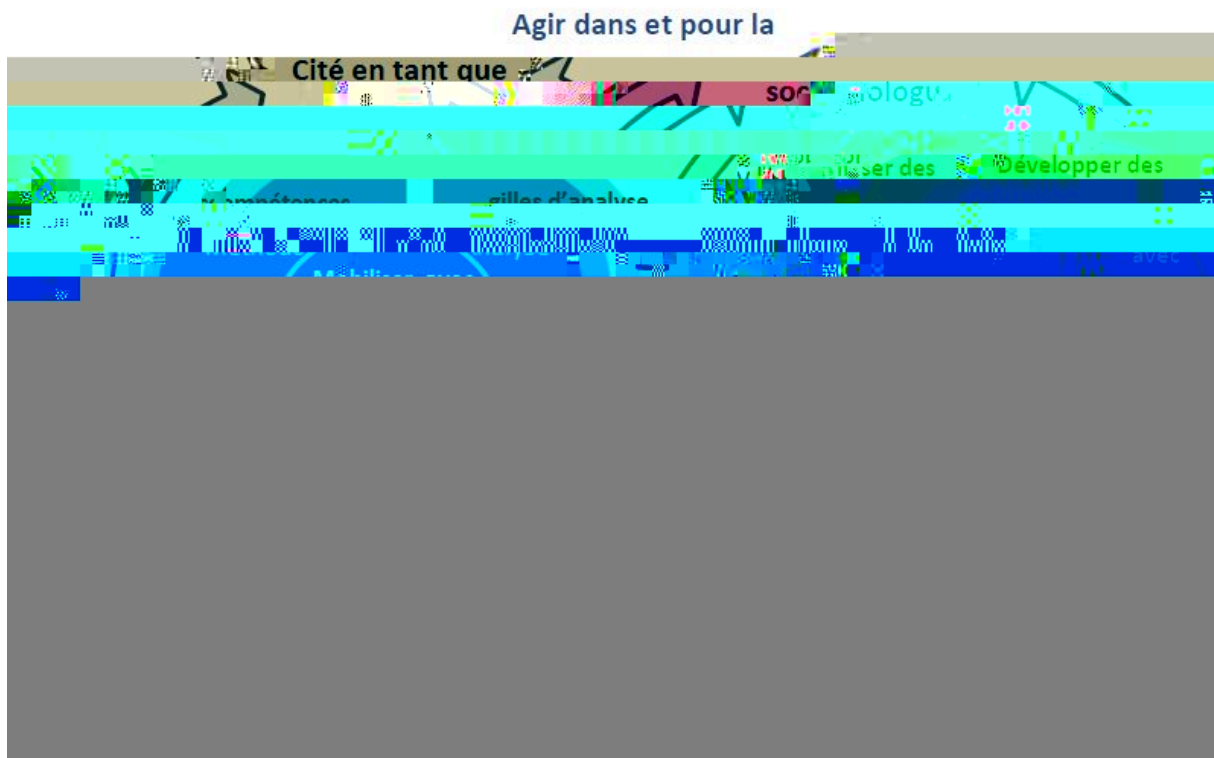
Le diplômé sociologue d'aujourd'hui et de demain est conscient de la responsabilité propre à sa **posture de sociologue** : en acteur universitaire, critique et responsable, il est en première ligne pour **détecter, étudier, interpréter et agir** sur les grands enjeux de nos sociétés contemporaines dans un monde globalisé (voir les options notamment) en plaçant les **valeurs citoyennes et éthiques** au coeur des réflexions. Il aura intégré une logique de développement continu qui lui permettra d'être un professionnel faisant preuve d'expertise, de polyvalence, capable de s'adapter et d'évoluer positivement dans son environnement social et professionnel ainsi que de faire évoluer ce dernier positivement.

Ce profil de sociologue est d'autant plus nécessaire dans des sociétés confrontées à des changements profonds, où l'attente sociale d'une compréhension de ce qui est en train de se jouer et de se construire est très grande tant de la part des citoyens que des décideurs.

Les acquis d'apprentissage – le regard et les compétences du sociologue

Au terme du master 120 en sociologie, le diplômé est capable d'adopter une véritable posture de sociologue qui repose sur un solide corpus de savoirs spécialisés en sociologie et qui articule les trois piliers fondateurs de cette posture à savoir des compétences méthodologiques, des compétences analytiques et des compétences

qu'impliquent un « esprit critique ». Ces compétences socles ainsi que les autres compétences développées par l'étudiant au cours de la formation sont explicitées ci-dessous.



Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1.

Maîtriser et mobiliser de manière critique un **corpus de savoirs spécialisés en sociologie**, et un socle de savoirs relatifs à diverses disciplines connexes, pour comprendre et analyser avec expertise un phénomène social local, national ou international.

1.1.

Se situer dans le champ des savoirs sociologiques.

1.2.

Démontrer une spécialisation de ses connaissances sociologiques, basée en outre sur la littérature scientifique.

1.3.

Mobiliser et appliquer de manière pertinente ses connaissances sociologiques pour comprendre et analyser des phénomènes sociaux (locaux, nationaux ou internationaux) et leurs conséquences, suivant les développements récents des sociétés contemporaines.

1.4.

Démontrer une capacité d'intégration de savoirs d'autres disciplines des sciences humaines dans l'analyse de phénomènes sociaux et de leurs conséquences, dans une perspective de complémentarité et d'ouverture.

2.

Développer une analyse et des **grilles d'analyse spécifiques au sociologue** pour étudier un phénomène social (local, national ou international), adaptées au contexte (organisationnel, institutionnel, culturel ...) et aux niveaux de l'analyse et de l'action sociologiques pertinents (macro-social, méso-social, micro-social).

2.1.

Identifier et situer les enjeux, les acteurs, les dimensions d'un phénomène (une situation) social(e) dans son contexte (organisationnel, institutionnel, culturel ...)

2.2.

Circonscrire le phénomène étudié, préciser le niveau d'analyse (macro-social, méso-social, micro-social) et d'action pertinents ainsi que la/les question(s) de départ.

2.3.

Eu égard au niveau d'analyse et aux questions de départ, choisir l'approche épistémologique appropriée, définir le(s) cadre(s) théorique(s) d'analyse et conceptualiser le phénomène social.

2.4.

Construire et mettre en oeuvre une grille d'analyse pertinente (en veillant à l'identification des variables et de leur statut) en regard du phénomène social et des questions de départ, pouvant concerner des problématiques locales, nationales ou internationales.

3.

Maîtriser et mobiliser de manière critique différentes **méthodes d'analyse (qualitatives et quantitatives) approfondies indispensables à toute construction d'un regard et d'une analyse de sociologue** ;

3.1.

Identifier la (ou les) méthode(s) d'analyse, quantitative(s) et/ou qualitative(s), la (les) plus appropriée(s) par rapport à un objectif.

3.2.

Collecter ou identifier des sources de données, qualitatives et/ou quantitatives, clairement circonscrites et pertinentes, en ayant identifiés les défis sociaux et éthiques de la collecte des données sur le terrain.

3.3.

Mobiliser avec rigueur différentes méthodes d'analyse qualitatives et quantitatives.

3.4.

Faire preuve d'autonomie dans l'utilisation de logiciels d'analyse de données.

3.5.

Exploiter et interpréter correctement les résultats.

4.

Sur base d'une **approche scientifique, analytique et méthodologique fondée**, construire **un regard, un diagnostic et des perspectives critiques, de sociologue**, alternatifs au sens commun et complémentaires aux autres disciplines des sciences humaines.

4.1.

Contextualiser et décrire un phénomène social.

4.2.

Interpréter ce phénomène social à partir d'un regard paradigmatique propre à la sociologie.

4.3.

Développer une capacité d'analyse et un usage des textes scientifiques dans la construction de la réflexion et de l'argumentation.

4.4.

Construire et formuler un savoir, un diagnostic, une perspective alternatifs au sens commun et complémentaires 351fl41nTm [(4.3.)] TJ 1 0-1 0 133.643

7.4.

S'engager, décider et agir de manière autonome et responsable dans le respect du cadre, du contexte de travail et d'autrui, en étant soucieux de valeurs éthiques.

7.5.

Démontrer une capacité d'adaptation à des situations diverses et complexes, issues du fonctionnement de tout groupe humain.

7.6.

Témoigner d'une prise de conscience de ses ressources et compétences personnelles, afin de les développer de manière autonome (logique de développement continu) et de les mettre au service de la recherche ou de carrières sociologiques qui nécessitent la

Liste des finalités

ATTENTION :

En 2024-2025, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **En ESPO, toutes les activités de cette finalité seront à suivre au 1er bloc annuel.** A noter que, **dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4^{ème} année de l'enseignement secondaire, il vous faudra entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la [Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir ici](#).

- > Finalité didactique [prog-2024-soc2m-lsoc200d]
- > Finalité approfondie [prog-2024-soc2m-lsoc200a]

Finalité didactique [30.0]

REMARQUE IMPORTANTE: en vertu de l'article 138 alinéa 4 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, il ne sera pas procédé à l'évaluation des stages à la session de septembre. L'étudiant est invité à tout mettre en oeuvre pour réussir les stages d'enseignement à la session de juin, sous peine de devoir recommencer son année.

Cette finalité vise principalement les étudiant(e)s se préparant à l'enseignement dans le secondaire, mais aussi plus largement l'ensemble de ceux qui se destinent à des métiers de formation en Sciences sociales.

ATTENTION :

En 2024-2025, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **En ESPO, toutes les activités de cette finalité seront à suivre au 1er bloc annuel.** A noter que, **dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4^{ème} année de l'enseignement secondaire, il vous faudra entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la [Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir ici](#).

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Finalité approfondie [30.0]

Cette finalité, qui vise à doter les étudiants de compétences leur permettant de comprendre et agir dans des sociétés en changement, amène à approfondir les connaissances théoriques et empiriques dans une perspective de recherche académique et/ou d'intervention sociale. Concrètement, cela demande à l'étudiant de s'insérer dans des équipes de recherche ou une institution dédiée à l'intervention sociale (stage ou équivalent) , et de développer des compétences épistémologiques et d'intervention en sociologie d'abord, et dans d'autres disciplines.

- Oblimshéoriques x/F1 141251oriques x/F141251oriques1n
-

Options et/ou cours au choix [25.0]

L'étudiant doit choisir 25 crédits : 15 crédits dans une même option (dont le cours obligatoire, le cas échéant) + 10 crédits au choix (éventuellement dans cette même option).

- > Corps et santé [prog-2024-soc2m-lsoc110o]
- > Criminalité [prog-2024-soc2m-lsoc111o]
- > Economie, travail et capitalisme [prog-2024-soc2m-lsoc103o]
- > Education, subjectivation et lien social [prog-2024-soc2m-lsoc109o]
- > Environnement et transitions écologiques [prog-2024-soc2m-lsoc104o]
- > Genre [prog-2024-soc2m-lsoc107o]
- > Globalisation et migrations [prog-2024-soc2m-lsoc102o]
- > Participation, mobilisations et citoyenneté [prog-2024-soc2m-lsoc106o]
- > Politiques sociales et inégalités [prog-2024-soc2m-lsoc101o]
- > Production et analyse de données [prog-2024-soc2m-lsoc105o]
- > Religion, Islam et interculturalité [prog-2024-soc2m-lsoc100o]
- > Numérique [prog-2024-soc2m-lsoc113o]
- > Chaire Jacques Leclercq (en anthropologie) [prog-2024-soc2m-lsoc108o]

Corps et santé

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

Contenu:

⌘ WFSP2100	Problématique générale de la santé publique	Pietro Coletti Alain Loute (coord.) Sophie Thunus	FR
------------	---	---	----

Criminalité

Education, subjectivation et lien social

● Obligatoire

✘ Au choix

△

Globalisation et migrations

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
 - ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
 - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
 - Activité avec prérequis
 - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
 - 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
 - [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)
-

Partie 1 11011h W n 0.6627 G [] 0 351

SOC2M: Master [120] en sociologie

- Obligatoire cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

- Activité467. 0 1érequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants476.7351change
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

1

annuel

1

o Contenu:

○ LSOC2091	Sociologie de la ville : approches écologiques	Mathieu Berger	(FR) [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	x	x
⊗ LDVLP2170	Séminaire Mondialisation, résistances et mouvements sociaux	Geoffrey Pleyers	(FR) [q2] [30h] [5 Crédits] △ ⊖ 🌐	x	x
⊗ LECON2351	Economie sociale	Coralie Helleputte (supplée Marthe Nyssens) Marthe Nyssens	(FR) [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	x	x
⊗ LENVI2006	Sociologie de l'environnement	Brendan Coolsaet	(FR) [q2] [15h+15h] [5 Crédits] 🌐	x	x
⊗ LDVLP2310	Féminismes décoloniaux et écoféminismes	Jacinte Mazzocchetti Emmanuelle Piccoli	(FR) [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	x	

Production et analyse de données

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

⊗ LSOC2083	Signes, sons, images: méthodes d'analyse	Mathieu Berger	[FR] [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐
------------	--	----------------	---------------------------------

Religion, Islam et interculturelité

-
-

Numérique

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu

✂ LDEMO2640

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

● Obligatoire

✘ Au choix

△

SOC2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Bachelor of Arts in de kunstwetenschappen en de archeologie
 Bachelor of Arts in de kunstwetenschappen
 Bachelor of Science in de psychologie
 Bachelor of Science in de onderwijskunde
 Bachelor of Science in de pedagogische wetenschappen

Bacheliers étrangers

Bachelier en sociologie (ou équivalent) Bachelier en anthropologie (ou équivalent) Bachelier en philosophie Bachelier en économie et gestion Bachelier en information et communication Bachelier en droit Bachelier en théologie Bachelier en philosophie et lettres Bachelier en histoire Bachelier en archéologie et histoire de l'art Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation	Programme répondant aux conditions générales et spécifiques d'accès	Accès sur dossier
---	---	-----------------------------------

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Diplômes	Accès	Remarques
BA - assistant(e) social(e) - crédits supplémentaires entre 15 et 30 BA - conseiller(ère) social(e) - crédits supplémentaires entre 15 et 30 BA en coopération internationale - crédits supplémentaires entre 45 et 60 BA en écologie sociale - crédits supplémentaires entre 15 et 30 BA en gestion des ressources humaines - crédits supplémentaires entre 45 et 60 BA en sciences administratives et gestion publique - crédits supplémentaires entre 45 et 60	Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le module complémentaire .	Type court

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Licence en sociologie Licence ou master en sciences politiques Licence ou master en administration publique Licence ou master en anthropologie		Accès sur dossier	

Masters

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Aucune passerelle entre votre diplôme initial et ce master n'est prévue par l'Arrêté du Gouvernement. Peut-être avez-vous néanmoins accès à ce master, éventuellement moyennant l'ajout d'enseignements supplémentaires à votre programme. Veuillez vous adresser à la faculté qui organise ce master afin de connaître les démarches à effectuer. Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission sont à adresser à [Marie Gilot](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Le master est accessible par Valorisation des acquis de l'expérience (VAE) <https://uclouvain.be/fr/facultes/espo/psad/adulte-en-reprise-d-etudes-vae.html>

Pour les personnes pouvant faire valoir une expérience professionnelle (minimum 5 années d'activités, en ce compris les années d'études réussies), les conditions d'accès seront appréciées par le jury ou par la commission d'admission. Outre l'admission, une valorisation de maximum 60 crédits pourra, le cas échéant, leur être accordée. L'obtention de certificats pourrait conduire à une telle valorisation.

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Les étudiants titulaires d'un grade académique de 2ème cycle (minimum 5 ans ou 300 crédits) délivré par une université européenne reconnue par l'AUF(*) (voir https://www.auf.org/les_membres/nos-membres/) peuvent, en cas d'accès, se voir valoriser, par décision souveraine du jury, des crédits déjà acquis dans leur parcours antérieur (maximum 60 crédits).

Conditions de recevabilité particulières (hors accès par valorisation des acquis d'expérience - voir ci-dessus)

Les étudiants titulaires d'un grade académique de 2ème cycle en sciences sociales délivré par une université hors Europe ont la possibilité d'introduire un dossier d'admission:

- Les étudiants titulaires d'un grade académique de 2ème cycle (minimum 5 ans ou 300 crédits) délivré par une université hors Europe doivent avoir obtenu au moins 60 % (ou 12/20) de moyenne pour le 2ème cycle des études universitaires réussies dans leur université d'origine.
- Les étudiants titulaires d'un grade académique de 1er cycle (minimum 3 ans ou 180 crédits) délivré par une université hors Europe doivent avoir obtenu au moins 60 % (ou 12/20) de moyenne pour le 1er cycle des études universitaires réussies dans leur université d'origine.

Ces critères seront appliqués strictement, ce qui signifie que les dossiers qui ne les remplissent pas seront écartés d'office. Il peut toutefois y être dérogé moyennant une expérience professionnelle significative et de qualité dûment attestée.

Pour rappel, les candidat.es devront apporter la preuve d'une maîtrise active et passive suffisante de la langue française (Niveau B1 du Cadre Européen commun de référence pour les langues (CERC)).

Les étudiants admis suivront les 120 crédits du master dans leur intégralité. Si leur parcours antérieur est jugé incomplet, des enseignements supplémentaires pour un maximum de 60 crédits peuvent être ajoutés à leur programme.

(*) AUF : Association d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche et opérateur de la Francophonie universitaire

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Les demandes de renseignements complémentaires sont adressées au gestionnaire du programme : [Marie Gilot](#).

Les demandes d'admission sont à introduire via [ce lien](#).

Les demandes de dispenses et d'équivalences entre cours et les admissions sur dossier sont soumises à l'approbation du responsable académique du programme.

Ce dernier est également responsable de l'approbation du programme individuel de chaque étudiant.

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

La réussite du master à **finalité didactique** conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre d'**agrégé** de l'enseignement secondaire supérieur.

